

AGICAM avance méthodiquement sur la voie de l'ISR

Sur les quelque 12 milliards d'euros d'actifs qu'elle gère pour le groupe AG2R La Mondiale et en supports financiers pour l'épargne salariale, Agicam affiche quelque 600 millions d'euros d'encours ISR, soit 5 % du total, alors que la moyenne se situe à 1 % pour les institutionnels. Cela représente aussi, selon Philippe Dutertre, président du directoire d'Agicam, quelque 4 % des actifs institutionnels en investissement responsable des institutionnels français.

La société de gestion a mis en place un processus ISR qualifié de rigoureux, avec CROIRE, Comité de réflexion et d'orientation de l'investissement responsable, une méthodologie "best-in-class", une pratique du dialogue avec les émetteurs, le tout en donnant la priorité aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur l'investissement responsable "formalisé et contrôlé". Le tout dans le respect des engagements pris dans le cadre, par exemple, du Pacte mondial de l'ONU et du Carbon disclosure project.

De plus, Agicam s'est dotée d'un pôle ISR comprenant cinq gérants/analystes financiers et trois analystes ISR senior rassemblés dans la même direction. Ses services ont également développé EthisScreeninG, un outil exclusif qui permet l'analyse des risques et des points positifs en matière d'ESG et se concrétiser par une base de données sur les entreprises et les secteurs d'activité.

La société de gestion a aussi conclu des partenariats avec diverses structures comme l'Observatoire de l'éthique, Eiris, la SIFA, Proxinvest, l'EGCS, Vigeo, Innovest, RiskMetrics, oekom research, Altedia, Euromed, Glass Lewis, Broadridge, Mercer, Ethifinance et la Caisse Solidaire. L'engagement ISR se concrétise par quinze, et bientôt seize produits ainsi que par l'obtention de labels comme ceux du CIES, de Finansol, de Novethic et d'Altedia pour certains d'entre eux.

Reste que cette action très méthodique exige du temps, parce qu'Agicam est tributaire d'une structure de décision à la fois paritaire et politique, qui explique en partie pourquoi la société n'a pas encore signé les Principes de l'investissement responsable des Nations-Unies (UN-PRI). Cependant, cette formule ménage aussi aux dirigeants le délai nécessaire pour préparer tout le groupe et ses personnels à s'approprier les engagements qui viendront à être pris.

De nouveaux produits en préparation

Le pôle ISR d'Agicam a enregistré quelque 100 millions d'euros de souscriptions nettes en 2008, et la société a programmé 150 millions pour 2009 puis 250 millions l'an prochain.

Pour début décembre, le gestionnaire prévoit de lancer un fonds de mandats obligataire ISR avec des poches "aggregate", souverains et crédit, en partenariat avec Mercer. Ce fonds devrait lever 200 millions d'euros et le processus de sélection des gérants est déjà bien avancé. Sur les 25 candidats, Agicam et Mercer devraient en retenir huit pour l'aggregate et les souverains, quatre pour le crédit. Il s'agit de sélectionner les meilleures pratiques européennes de la gestion responsable de taux longs et de les allouer de manière "à répondre au mieux aux attentes et aux enjeux des investisseurs institutionnels assureurs de personnes".

Ensuite, Agicam prévoit un fonds de fonds ISR, en partenariat avec Altedia. Le gestionnaire prépare aussi un FCP diversifié et solidaire avec filtrage ISR sur toutes les classes d'actifs. Ce fonds solidaire Ethomed, résultat d'un partenariat avec Euromed Management, aura une poche solidaire et sera un fonds de partage pour lequel une partie

des produits de gestion est orientée vers une association finançant des projets de microfinance.

Toujours dans cette optique solidaire, Agicam vient de verser 54.000 euros à trois associations dont l'objectif est l'insertion économique et le renforcement du lien social (Association Relais Emploi Santé Insertion, en Alsace, Ateliers Sans Frontières, en Ile de France, et de l'Union Nationale de l'outil en Main, dans l'Aube). Il s'agit de la concrétisation d'un partenariat avec Arkeon Finance qui dédie une quote-part du chiffre d'affaires réalisé par ce dernier à l'accompagnement financier de projets d'associations.

Newsmanagers le 23/09/2009

Aucune partie de cette publication ne doit être photocopiée, diffusée, publiée, réécrite, ou redistribuée sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit sans un accord écrit préalable de la société Asset News éditrice du flux Newsmanagers. Ces conditions sont prévues par les dispositions du Code de